RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 335 DU 1^{er} JUILLET 2020 portant nomination de monsieur **Hontongnon Paulin HAZOUME** en qualité de Directeur financier de la Caisse des dépôts et consignations du Bénin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016;
- vu le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur proposition du Ministre de l'Économie et des Finances,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1er juillet 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur Hontongnon Paulin HAZOUME est nommé Directeur financier de la Caisse des dépôts et consignations du Bénin.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 1er juillet 2020

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGINI